Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500705-20260323-CM20260320N10-DE

DEPARTEMENT : ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT : SAINT MALO
COMMUNE : CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf d'Ille et Vilaine dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. HERVOIR Yoann, Maire.
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19
Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026
Etaient présents : M. HERVOIR Yoann, Maire, Mmes BRAGEUL-PITOIS Gaëtane, LE BRETON Marina, MM. BUTOWSKI Bruno, DAUCE Jean-Luc, NAVARRO Georges, Mmes COSNEAU Françoise, GESTIN Marie-José, GORGE Allison, MAÏGA Isabelle, POMIER Claire, TROTEL- LE FAOU Olivia, MM. DE CACQUERAY Hervé, DE MENOU Antoine, DURAND Sébastien, RATAUX Sébastien, SIMONIN Donovan, Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.
Etaient absents excusés : M. HAZEVIS Frédéric donne pouvoir à M. DE MENOU Antoine
Etaient absents : Mme OLLIVIER Céline
Secrétaire de Séance : M. SIMONIN Donovan

Délibération n° 10 / 2026

VIE MUNICIPALE

Objet : Election des Adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-4 et L.2122-7-2 ;

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tout de scrutin

Nombre de bulletins : 18
Bulletins blancs ou déclarés nuls : 1
Nombre de suffrages exprimés : 17
Majorité absolue : 9

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500705-20260323-CM20260320N10-DE

Ont obtenu :

- Liste BUTOWSKI : 17 voix (dix-sept).

La liste BUTOWSKI, ayant obtenu la majorité absolue, ***ont été proclamés Adjoints au Maire*** :

- Monsieur Bruno BUTOWSKI, 1er Adjoint,
- Madame Marina LE BRETON, 2ème Adjoint,
- Monsieur Jean-Luc DAUCE, 3ème Adjoint,
- Madame Gaëtane BRAGEUL-PITOIS, 4ème Adjoint,
- Monsieur Georges NAVARRO, 5ème Adjoint.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Yoann HERVOIR,
Maire de Châteauneuf d'Ille et Vilaine



Certifié conforme et exécutoire après affichage et envoi en Préfecture le : 23 mars 2026